

Ouagadougou, le 03 SEPT 2022

N° 22-00473 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Ingénieurs du Cinéma et de l'Audiovisuel, session 2022.

Ce sont :

#### INGÉNIEURS DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL

#### ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	ROUAMBA YVES	239289L	B15058514	20/12/85
2°	OUOBA KANFIDINI FRÉDÉRIC	239274T	B11967898	18/11/85
3°	ZINA HASSAN	246637U	B10721676	23/07/81
4°	NEBIE KOALAI	229237C	B12812217	31/12/88
4°	ADEGUEROU WALIOU ADEOLA	229193C	B12397170	06/09/85
6°	ZOUNDI RAMAMBA	212045V	B6368663	31/12/79
7°	NIGNAN IDA	276819X	B10888614	31/12/89

Arrêté la présente liste à 7 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

Pour le Ministre et par délégation  
le Secrétaire Général



**Hamidou SAWADOGO**

Chevalier de l'Ordre National